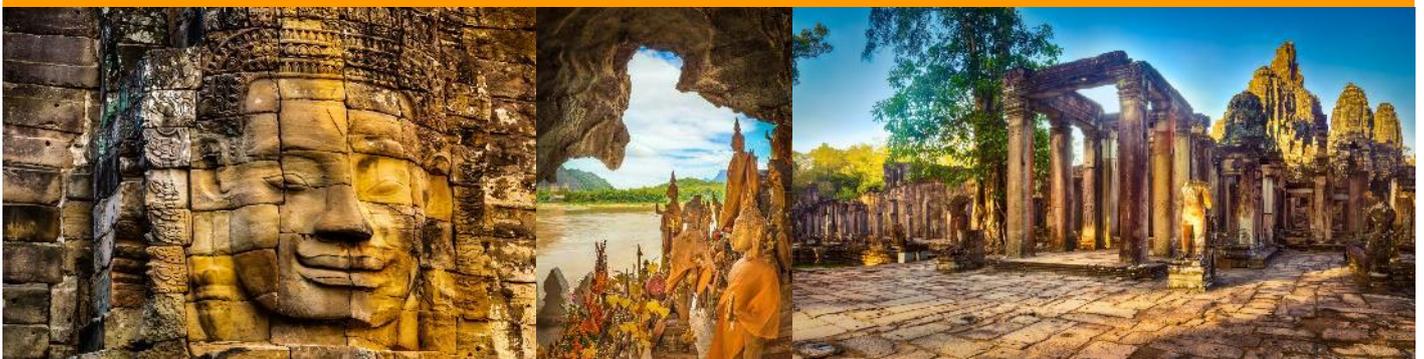




Laos & Cambodge, au fil du Mékong - des 4000 îles à Angkor



Du 28 novembre au 11 décembre 2023




Preference

PREFERENCE TRAVEL TEAM
Lic. A 1652

RUE DES FRANCS, 79 BTE4 - 1040 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00 | FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

PROGRAMME :

BRUXELLES  **PARIS (CHARLES DE GAULLE)** → **BANGKOK** →

MARDI 28 NOVEMBRE

Départ de Bruxelles dans la matinée en direction de l'aéroport de Charles de Gaulle pour votre vol direct en direction de Bangkok, avec Thai Airways.

→ **BANGKOK** → **LUANG PRABANG**

MERCREDI 29 NOVEMBRE

Arrivée à Bangkok et connexion avec votre vol vers Luang Prabang. Arrivée en fin de matinée et accueil par votre guide.

Bienvenue à **Luang Prabang, l'ancienne capitale royale du Laos, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.**

Déjeuner à l'hôtel.

Puis, installation et repos pour récupérer des fatigues du voyage ou profiter des facilités de l'hôtel.

Avant le dîner, visite du célèbre **Vat Xieng Thong, considéré comme le plus beau temple de Luang Prabang.**

Vat Xieng Thong est un temple bouddhiste construit en 1560 par le roi Setthathirat et est un chef-d'œuvre orné de mosaïques et de sculptures en bois. Ses toits superposés descendant jusqu'au sol en font la référence architecturale de la ville.



Dîner au fil de l'eau sur le mythique fleuve Mékong.

Nuit à l'hôtel **Villa Maly Boutique 4***.



Départ de l'hôtel au petit matin pour assister à la **procession quotidienne** des moines. Les habitants de Luang Prabang se lèvent aux aurores et attendent respectueusement le cortège pour donner l'aumône aux moines (sous forme de nourriture, riz, gâteaux, fruits...).

Retour à l'hôtel pour le petit déjeuner.

Puis, **départ à la découverte de Luang Prabang.**

Luang Prabang est bâtie au milieu sur une péninsule formée par le Mékong et la rivière Nam Khan, au cœur de massifs montagneux. De nombreuses légendes accompagnent la création de la ville dont celle qui raconte, que lors de l'un de ses longs voyages, Bouddha aurait souri à cet endroit en annonçant qu'une capitale riche et puissante s'y élèverait un jour.

Du 14^e au 16^e siècle, la ville devient la capitale du puissant royaume de Lane Xang (royaume du million d'éléphants) et le centre du bouddhisme dans la région. Aujourd'hui, Luang Prabang offre au visiteur une richesse exceptionnelle à la fois pour son patrimoine architectural et artistique. Son paysage urbain remarquablement bien conservé témoigne de la fusion de l'architecture lao et celle de l'époque coloniale.

Visite du **Musée National, autrefois le Palais Royal, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1995.**

Ensuite, visite du **Centre des Arts traditionnels et d'Ethnologie de Luang Prabang.**

Ce petit musée est dédié à la collecte, la préservation et l'interprétation des arts et des modes de vie de nombreux groupes ethniques.

Déjeuner dans un restaurant local.

Les visites continuent avec **Vat Visoun et son stupa de style singhalais construit au 16^{ème} siècle.** Puis, découverte du **That Makmo et ensuite, du Vat Aham, un des principaux sanctuaires de la ville dédié aux ancêtres du Laos.**

Continuation par la **visite du Vat Mai (Nouveau Monastère).**

Ancienne résidence d'un patriarche bouddhiste jusqu'en 1975, sa location centrale en fait aussi l'un des plus visités de l'ancienne ville royale.

Les Laotiens de Luang Prabang lui accordent une très grande importance. Il sert de temple pour la famille royale.

Enfin, « ascension » des marches du **Mont Phousi** dont le sommet offre une vue panoramique sur la péninsule et le Mékong.

Diner dans un restaurant local. Nuit à votre hôtel.

Après le petit déjeuner, transfert vers l'embarcadère pour le départ en **bateau traditionnel au fil du Mékong** pour la **visite du Vat Longkhoun célèbre pour ses fresques du 18^e siècle.**



La navigation se poursuit en amont du fleuve Mékong en direction du **site spectaculaire de Pak Ou, un lieu sacré de pèlerinage bouddhiste.**

Déjeuner dans un restaurant local puis visite du site.



Le site sacré est niché dans une falaise abrupte à l'embouchure de la rivière Nam Ou et du fleuve Mékong. « Pak ou » traduit littéralement du laotien signifie « la bouche de la rivière Ou » en référence à l'emplacement des deux grottes. Depuis des siècles, les pèlerins et les habitants de la région viennent déposer des statues de Bouddha et des offrandes. Pak ou renferme aujourd'hui des milliers de statuette de toutes tailles.

Retour vers Luang Prabang avec une escale en cours de route au village de **Xang Hai, spécialisé dans la distillation d'alcool de riz gluant.**

Ainsi qu'au village **Ban Xang Khong, un village de tisserands également spécialisé dans la fabrication de papier.**

Arrêt pour visiter **les chutes de Khouang Sy, les plus belles cascades du Laos.**



Dîner dans un restaurant local.

Nuit à l'hôtel.

LUANG PRABANG → PAKSE – TADLO – BOLOVENS – CHAMPASAK

SAMEDI 2 DECEMBRE

Après le petit déjeuner, transfert vers l'aéroport de Luang Prabang pour prendre le vol en direction de Paksé.

Arrivée à l'aéroport et accueil par le guide.

Départ vers **Tadlo Saravane**. Différents arrêts en cours de route permettront de visiter notamment le **village de la minorité ethnique Katou de Houei Houne**. Ainsi que le **village Katou de Kok Phung**.

Déjeuner dans un restaurant local.

Après-midi, retour à Champassak via le plateau des Bolovens à travers les plantations de café et de nombreux villages.

Arrêt aux impressionnantes chutes de **Tad Fane**.

Nuit à Champasak à l'hôtel **The River Resort 4*** un havre de paix en pleine nature, idéalement situé sur les rives du Mékong.

Un magnifique complexe entouré de jardins tropicaux luxuriants, de rizières, et de vues fascinantes sur le Mékong et les paysages naturels.



Après le petit déjeuner, transfert à l'embarcadère pour une **mini croisière sur le fleuve Mékong en direction de l'ancienne capitale de Champasak.**

La journée sera consacrée à la visite du site de **Vat Phou, ancien temple millénaire**, qui signifie « temple de la montagne » **considéré comme le berceau de la culture khmer. Le site archéologique le plus incroyable et imposant du Laos !**

Ce **temple préangkorien construit au XI^e siècle est aujourd'hui listé au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO.** Le site comprend deux anciennes villes situées à proximité du Mékong, des réseaux hydrauliques, des temples (notamment dédiés à Shiva), qui reliaient le fleuve à la montagne. Au sommet de la colline, un temple devenu bouddhiste enferme une collection de statues que les locaux viennent encore vénérer de nos jours.



Déjeuner dans un restaurant local.

Après la journée de visite, installation à l'hôtel **La Folie Lodge 4*** situé sur l'île de Done Daeng, au milieu du mythique Mékong.

La Folie est un charmant lodge situé sur Don Daeng, une île faisant face à la ville de Champassak. Don Daeng, en Lao, « l'île rouge », petite oasis de paix dans la zone protégée par l'UNESCO du Vat Phu, bien connue pour ses couchers de soleil exceptionnels. Idéal pour y découvrir le meilleur du style de vie traditionnel et de l'hospitalité du sud du Laos, un secret bien gardé.



Après le petit déjeuner, départ vers les **chutes de Khone Phapeng**.

Les plus hautes et les plus époustouflantes du fleuve Mékong et les plus larges de l'Asie du Sud-Est. Les chutes de Khone Phapeng possèdent un des débits les plus puissants du monde !



En cours de route, arrêt au village de Houei ainsi qu'au temple Thomo d'**Oum Moung**, dissimulé au cœur d'une épaisse forêt, et au village ethnique de **Ban Nong Bueng**, spécialisé dans les sculptures en bois.

Les sculptures sont propres à ce groupe ethnique du sud du Laos et ne sont produites que dans quelques villages de cette région. Certaines des sculptures comprennent des masques traditionnels utilisés lors de cérémonies. (Ne vous fatiguez pas à le chercher le village n'est pas localisé sur les cartes)

Déjeuner dans un restaurant local.

Embarquement à bord d'un bateau local à moteur pour une excursion au cœur d'un labyrinthe de voies d'eau formant le paradis tropical de « **Si Phan don** » en lao, autrement dit "**les 4.000 Iles**".

C'est ici dans l'extrême sud du Laos que le Mekong, qui s'étend sur 4.350 km du plateau tibétain jusqu'à la mer du Sud-Est, se sépare en une multitude de bras.

Durant la saison des pluies, le Mékong peut atteindre une largeur de 14 km. Une fois les eaux refluees il laisse alors derrière lui une myriade d'îles et d'îlots appelées les 4.000 îles d'où le nom du district de Si Phan Don.



Dans l'après-midi, visite des vestiges coloniaux de **l'île de Khone** juste à la frontière cambodgienne.

Parmi les vestiges, une ancienne voie ferrée de 5km construite par les Français en 1897 pour faciliter le transbordement de marchandises qui remontaient le Mékong. Leur permettant de contourner les puissants rapides qui perturbent encore aujourd'hui la navigation sur le Mékong.

Découverte des **impressionnantes chutes de Liphi**. Retour à bord du **bateau local** et navigation pour rejoindre l'île de Khong.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Après le petit déjeuner, transfert vers l'aéroport de Paksé et formalités d'enregistrement pour prendre un vol à destination de Siem Reap, au Cambodge.

Accueil par le guide local à l'aéroport de Siem Reap.

Déjeuner dans un restaurant local.

L'après-midi, route vers le « **Groupe du Roluos** », situé à 15km à l'est de Siem Reap.

Cet ensemble archéologique désigne plusieurs temples datés de la fin du 9^e siècle. D'une grande importance historique, ils témoignent des débuts de l'architecture et de la sculpture khmère. Le Lolei est particulièrement réputé pour ses éléments décoratifs, incluant de fausses portes et des linteaux gravés.



Dîner de dégustation dévoilant les merveilles de la cuisine khmère, une autre manière de voyager et d'expérimenter les richesses locales. D'inspiration indienne et chinoise, la gastronomie du pays s'est développée au fil des siècles et s'est notamment exportée en Thaïlande...

Dîner et nuit à l'hôtel **Anjali by Syphon 4***.



Après le petit déjeuner, départ pour une matinée de **visites de l'ancienne capitale d'Angkor Thom, plus communément appelée, « Angkor la grande », vaste ensemble architectural comprenant en son centre le célèbre Bayon.**

Angkor, merveille de pierre. Autrefois capitale de l'empire Khmer (du 9^e au 15^e siècle). Longtemps laissés à l'abandon après le déclin de l'empire, les temples d'Angkor (UNESCO) sont, depuis de nombreuses années, rénovés et préservés.

Le plus célèbre est le temple d'Angkor Vat, construit au 12^e siècle en l'honneur de Vishnou.

Entouré de douves et surmonté de cinq tours, ce gigantesque ensemble comprend des bassins, des jardins, des galeries ornées de bas-reliefs, des terrasses sur plusieurs niveaux... Dans une incroyable concentration de vestiges archéologiques, la jungle et l'univers minéral des temples poursuivent à travers les siècles leur combat acharné. Certains temples menacent d'être encore engloutis par la végétation. Un chantier titanesque !



Angkor Thom est la grande cité capitale de Jayavarman VII (1181-1218). Ayant une superficie de 9km², la cité comprend les ruines du Palais Royal, les Tours Suor Prasat et un certain nombre de temples : Preah Palilay, Preah Pithu, mais surtout le Temple-Montagne Baphuon et l'envoûtant temple Bayon. A la vue de l'ensemble de ces monuments, il est facile d'imaginer la splendeur de cette grande capitale et la population considérable qui devait vivre dans l'enceinte de cette cité.

Bayon est le temple principal du carré que forme Angkor Thom, il comprend 49 tours sculptées de visages géants au sourire troublant. D'inspiration javanaise, ils seraient les dieux protecteurs de la loi de Bouddha. Mais les influences sont aussi d'inspiration hindoue vouant un culte à Shiva et à Vishnou. Ce temple d'Etat avait probablement pour but de rassembler toutes les énergies et les religions du royaume.



Puis, exploration du Baphuon, qu'une équipe d'archéologues français a entièrement restauré après 16 années de travaux.

La Terrasse des Eléphants, longue de 300 mètres a, tout le long, une grande variété de sculptures telles que des représentations de processions d'éléphants qui ont des fleurs de lotus autour de leur trompe, ainsi que des Garuda et des lions. Les sculptures les plus impressionnantes sont au nord de la terrasse, ce sont les éléphants de taille quasiment réelle, ainsi que deux chevaux à cinq têtes.

Ensuite, découverte du fascinant **temple de Ta Phrom**, sans doute l'un des monuments les plus célèbres avec Angkor Wat et le Bayon.



L'un des temples les plus romantiques du site d'Angkor où la nature a repris ses droits et disloqué l'œuvre des hommes. Un lieu magique qui fut construit vers 1186, ce monastère bouddhiste fut le plus gigantesque du site d'Angkor. La Conservation d'Angkor a sauvé les monuments principaux, mais a décidé de conserver les arbres et racines qui avaient envahi le temple. Celui-ci se trouve dans le même état que lors de sa découverte. Les racines ressemblent à des serpents qui

disloquent et dévorent les statues et les murs, et des arbres géants coiffent les têtes des stupas.... Un temple magique !

L'après-midi, départ pour la **visite centrée sur Angkor Wat, le plus célèbre des « temples-montagne »**.

Entièrement dédié à Vishnou, dieu suprême de l'hindouisme, il fut construit au début du 12^e siècle. Le temple est considéré comme un chef-d'œuvre de l'art et de l'architecture khmers.

Ses dimensions impressionnantes et ses bas-reliefs extraordinaires en font l'un des monuments les plus célèbres d'Asie. Il est le symbole du Cambodge et de la civilisation khmère.

D'une superficie totale de près de 2 km², entouré d'un bassin de 190m de large, avec un énorme mur d'enceinte, ses nombreuses tours élancées (dont la principale culmine à 55m de haut), Angkor Wat est littéralement « monumental » mais conserve une splendide unité.



Déjeuner et dîner dans les restaurants locaux. Nuit à l'hôtel Anjali by Syphon 4*.

SIEM REAP

JEUDI 7 DECEMBRE

Après le petit déjeuner, **visite du Musée National à la découverte de l'histoire du célèbre Empire Khmer et du fameux site d'Angkor. Incontournable lors d'un voyage au cœur d'une ancienne civilisation à l'héritage exceptionnel.**

Puis départ pour **le temple de Preah Khan.**

Preah Khan fut probablement la résidence royale durant la construction d'Angkor Thom. Il fut construit à l'époque de Jayavarman VII pendant la seconde moitié du 12^e siècle. Ce temple rappelle le Temple de Ta Phrom mais est moins fréquenté par les visiteurs ce qui lui donne tout son charme.



Déjeuner dans un restaurant local.

L'après-midi, **visite des temples jumeaux de Thommanon et Chau Say Tevoda.**

Continuation vers le « **temple-montagne** » **inachevé de Ta Keo.** Et le bassin d'eau sacrée du Srah Srang.

Ensuite, visite du **monastère de Bantey Kdei.**

Dîner dans un restaurant local. Nuit à l'hôtel Anjali by Syphon 4*.

SIEM REAP – BANTEAY SREI – SIEM REAP

VENDREDI 8 DÉCEMBRE

Après le petit déjeuner, **découverte du marché local.**

Le Cambodge est riche d'épices, de légumes et de fruits tropicaux surprenants. Une balade au marché est un réveil naturel pour les sens...

Déjeuner.

L'après-midi, départ pour le **célèbre temple de Banteay Srei surnommé la « Citadelle des femmes ».**



Ce petit temple de grès rose daté de la fin du 10^e siècle est considéré comme un joyau de l'art classique khmer en raison du raffinement et de la beauté de ses sculptures.

Retour à Siem Reap à travers la campagne cambodgienne et **arrêt au centre de production de la soie dorée pour en apprendre plus sur cet artisanat oublié.**

Avant d'atteindre Siem Reap, visite du **temple de Bantey Samre, merveilleusement restauré.**

Dîner dans un restaurant local. Nuit à l'hôtel Anajali by Syphon 4*.

Après le petit déjeuner, départ en direction de l'**ancienne capitale khmère de Koh Ker**, édifiée au 10^e siècle par le roi Jayavarman IV.

Découverte du site et de la pyramide à sept étages.

Koh Ker serait le fruit d'une mésentente entre le roi et plusieurs membres de sa famille. Jayavarman IV se proclama roi et, accompagné de ses brahmanes et serviteurs, fonda une nouvelle capitale. Ce qui vaudra à Koh Ker le titre de capitale rivale, concurrençant de la sorte la flamboyance d'Angkor.

Bien que pillée des siècles durant, la magnificence de ce lieu ébahi encore aujourd'hui. Principalement la pyramide, appelée prang, le symbole de Koh Ker, et les 16 temples à l'une influence religieuse hindouiste, caractéristique typique de l'époque.



Déjeuner dans un restaurant local.

L'après-midi, découverte du **temple de Beng Mealea**, à 60 km de Siem Reap et rendu célèbre grâce au film « Les Deux Frères » de Jean Jacques Annaud.

Edifiée au 11^e siècle, l'enceinte de 90 hectares, dont le plan laisse suggérer qu'il s'agit d'une maquette d'Angkor Wat, est gardée par de somptueux nagas.

Retour à Siem Reap en fin d'après-midi. **Dîner d'adieu.** Nuit à votre hôtel à Siem Reap.

SIEM REAP – PHNOM PENH → BANGKOK →**DIMANCHE 10 DECEMBRE**

Après le petit déjeuner, départ pour Phnom Penh.

En cours de route, visite de **Sambor Prei Kuk**, l'ancienne capitale du Chenla (début du VII^e siècle). Elle abrite l'ensemble des monuments préangkorien les plus impressionnants du Cambodge, avec plus d'une centaine de temples disséminés à travers la jungle.

Déjeuner dans un restaurant local

Puis, continuation vers l'aéroport de Phnom Penh pour votre vol de départ vers Bangkok et connexion vers Paris (vol direct).

→ BANGKOK → PARIS (CHARLES DE GAULLE) 🚌 BRUXELLES**LUNDI 11 DECEMBRE**

Arrivée à Paris tôt le matin et transfert en autocar vers Bruxelles.

FIN DE VOTRE SEJOUR

LE PRIX

SUR BASE DE MINIMUM 15 PARTICIPANTS.

PRIX PRESTO jusqu'au 31/08/2023 :

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **6.250 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **1.150 €**

PRIX NORMAL à partir du 1/09/2023 :

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **6.550 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **1.150 €**

CE PRIX COMPREND :

- ✍ Les vols internationaux avec la compagnie régulière Thai Airways, en classe économique.
- ✍ Le vol intérieur Luang Prabang – Paksé avec la compagnie Lao Airlines, en classe économique.
- ✍ Le vol international Paksé – Siem Reap avec la compagnie Lao Airlines, en classe économique.
- ✍ Les transferts et transport en bus climatisé.
- ✍ Le logement et les petits déjeuners dans les très bons hôtels mentionnés ou similaires.
- ✍ La pension complète telle que mentionnée dans le programme.
- ✍ Les visites et excursions prévues au programme.
- ✍ Les services de guides locaux parlant français durant tout le séjour.
- ✍ L'accompagnement professionnel de Preference Travel Team.
- ✍ La prime du Fonds de Garantie.
- ✍ La TVA d'application.
- ✍ **Les taxes d'aéroport (sous toute réserve de modification, à ce jour ± 456 €).**

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les frais de visa
- ✍ Les boissons, les différents pourboires et les dépenses personnelles.
- ✍ Les assurances

REMARQUES IMPORTANTES :

LES PRIX SONT CALCULES DE BONNE FOI SUR BASE DE LA TVA, DES TARIFS, DES COURS DE CHANGE EN DATE DU 12/07/2023.

POUR PARTICIPER À CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ÊTRE EN POSSESSION D'UN PASSEPORT INTERNATIONAL VALABLE MINIMUM 6 MOIS À COMPTER DE LA DATE D'ENTRÉE. POUR LES AUTRES NATIONALITÉS, VEUILLEZ CONTACTER LES AMBASSADES.

UN VISA SERA ÉGALEMENT NÉCESSAIRE POUR CHAQUE PAYS. NOUS NOUS CHARGERONS DES FORMALITES POUR L'OBTENTION DE CEUX-CI.

AUCUNE VACCINATION N'EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER À CE VOYAGE. TOUTEFOIS, N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER VOTRE MÉDECIN POUR CONNAÎTRE SES ÉVENTUELLES RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES.

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT :

LAOS CAMBODGE – du 28 novembre au 11 décembre 2023

A RENVoyer CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DES FRANCS, 79, BOITE 4 - 1040 BRUXELLES
LUNDI AU VENDREDI : 9H – 17H (SUR RENDEZ-VOUS)
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNE,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE DOUBLE A 2 LITS DOUBLE A PARTAGER SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRES DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE COVID* (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES) – PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

*AU VU DE LA SITUATION ACTUELLE, NOUS VOUS RECOMMANDONS VIVEMENT UNE COUVERTURE COVID

INSCRIPTION (SUITE) :

LAOS CAMBODGE – du 28 novembre au 11 décembre 2023

PRIX :

AVANTAGE PRIX PRESTO JUSQU'AU 31 AOÛT 2023: 6.250 €

A PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2023, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **6.550 €**

LE SUPPLÉMENT SINGLE EST DE : **1.150 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE À LA RÉSERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR **LE 15 OCTOBRE 2023.**

PAIEMENTS :

IBAN : BE92 7440 6349 9223

SWIFT/BIC : KREDBEBB

RÉFÉRENCE : LAOS CAMBODGE - D.3725

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE A FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTÉ D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A , LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulières de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 45 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des

contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière

par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles - tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.gfg.be - mail@gfg.be